

La Corse face aux enjeux de l'eau et de sa gouvernance

Hier à Corte, le comité de bassin a largement abordé le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2016-2021. À mi-chemin du programme, les yeux se tournent vers l'inéluctable "révolution culturelle et culturelle"

Le comité de bassin est l'assemblée de l'eau en Corse", rappelle Saveriu Luciani, conseiller exécutif en charge de la mission eau.

Autour de ses trois collèges (collectivités, personnes qualifiées ou socio-professionnelles, usagers et personnes compétentes), le comité s'est en particulier penché sur "le suivi de la mise en œuvre du Sdage. Nous sommes à l'étape intermédiaire et essayons de réorienter les axes préalablement définis en tenant compte des enjeux climatiques qui sont au centre de notre stratégie. Et ces enjeux qui se profilent sont énormes".

Analyse aux rayons X

Si le Sdage peut apparaître tel "un scanner", la radiographie de la situation globale s'est approchée des produits phytosanitaires utilisés dans l'agriculture. Pour compléter le diagnostic, l'imagerie a été focalisée sur l'intrusion saline avec la résonance "d'un possible bouleversement des écosystèmes et du trait de côte".

Une vision à large spectre donc qui a pour objectif de "préparer la Corse aux années 2050 pour tenter de trouver les conditions d'un aménagement hydraulique du territoire qui réponde aux défis démographiques, éco-

nomiques, agricoles et touristiques futurs. C'est un combat sociétal que nous menons autour de l'eau pour garantir la vie, le développement et le respect du milieu ambiant, argue-t-il. L'eau est un problème de société à l'instar des déchets. Il n'est pas possible d'appeler au tri et, dans le même temps, de laisser les robinets ouverts à fond. C'est aussi pour cela que nous nous battons pour une révolution culturelle et culturelle".

Il relève évidemment les améliorations de l'état chimique de l'eau avec "un taux de 88% des masses en bon, voire très bon état. C'est une progression de cinq points depuis quelques années et nous envisageons d'atteindre 99% en 2021".

Saveriu Luciani a aussi saisi l'opportunité de se fendre d'une requête institutionnelle: "Le comité de bassin est quelque chose d'essentiel mais beaucoup de problèmes se posent à cause d'un souci de gouvernance." Restant vague, il pointe toutefois à demi-mot la codirection État-CdC du comité de suivi. L'élu nationaliste estime d'ailleurs: "Nos ressources propres sont les nôtres. La CdC devrait donc avoir la compétence pleine et entière de ces ressources, de ce bien commun."

MARC-ANGE INGRAND



Près de 40 personnes ont assisté au Comité de bassin dans les locaux de l'ancien tribunal cortenais. Sans préjuger des causes liées aux changements climatiques, tous tentent d'en limiter les effets, au fil de l'eau. /PHOTO JOSE MARTINETTI